



**HAL**  
open science

## “ Conclusions ” de la Journée d’étude : La traduction du nom propre dans le contexte de la traduction des écrits de voyage ”

Freddie Plassard

### ► To cite this version:

Freddie Plassard. “ Conclusions ” de la Journée d’étude : La traduction du nom propre dans le contexte de la traduction des écrits de voyage ”. FORUM. Revue internationale d’interprétation et de traduction / International Journal of Interpretation and Translation , 2011, 9 (1), pp.145-154. 10.1075/forum.9.1.08pla . hal-01638129

**HAL Id: hal-01638129**

**<https://hal.science/hal-01638129>**

Submitted on 11 Nov 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## La traduction du nom propre dans les écrits de voyage

Preprint – Forum 9(1) – 2011, pp. 145-154.

Au terme de ce panorama des contextes dans lesquels apparaissent les noms propres et des façons dont ils sont traités dans la traduction des écrits et récits de voyage, quelques grandes lignes se dégagent, quelques rappels s'imposent. Les noms propres relèvent à la fois de la langue où ils constituent une classe particulière et du discours où ils se chargent de connotations, altérations et fonctions spécifiques au fil de la « circulation du dire » (Gallèpe, p.15 et sq.). Ils présentent pour particularité de faire référence à un élément unique, désigné de façon univoque par le nom propre, d'où leur qualification de « désignateur rigide », dénué de sens et doté d'une valeur exclusivement référentielle, selon la tradition logique qui a longtemps prévalu à ce sujet en linguistique. D'où aussi l'idée fortement ancrée qu'ils soient intraduisibles, quand bien même ils désigneraient des objets du monde, des « realia culturels » (Vajdovics) et feraient partie du bagage cognitif présupposé d'un lecteur idéal mais aussi ordinaire. D'où enfin le champ de recherche qu'ils ouvrent, du reste déjà arpenté par différents traductologues, dont M. Ballard, T. Grass, C. Delesse par exemple, et faisant de cette question « un véritable laboratoire pour l'étude de l'évolution d'une langue confrontée à ses limites pour parler de l'autre » (Léchaugette, p. 18).

Intégrés à des discours, les noms propres prennent différentes fonctions, oscillant entre le pôle informatif et celui du dépaysement. En contribuant à identifier les lieux par exemple, ils aident le lecteur ou spectateur à suivre l'auteur ou commentateur dans son déplacement, tandis que l'étrangeté graphique ou phonique des noms propres attise le sentiment de dépaysement et d'exotisme. Aussi font-ils plus que « désigner », et, de reprise en reprise, se chargent-ils de connotations et en viennent de ce fait à signifier, et ce non seulement dans les contextes fictionnels (Vajdovics) où ils sont, selon Gallèpe (p. 5) « hypersémantisés ». Ce sont en effet les connotations et leur saisie qui permettent de souder une « communauté de lecteurs », la reconnaissance de ces connotations propice à l'évocation d'associations diverses notamment intertextuelles, comme C. Laplace le montre avec le nom de Sparte, étant elle-même source de connivence (Vajdovics). La non-identification de la valeur ou nuance de sens véhiculée par leurs éventuelles variantes peut s'avérer un échec de la part des lecteurs-traducteurs (C. Laplace), tout en confortant l'existence de niveaux de lecture, eux-mêmes tributaires du bagage cognitif et textuel du lecteur. La question qui nous importe ici est donc celle du « traitement » réservé à ces éléments discursifs en traduction. Force est ici de constater qu'en dépit de toutes les idées reçues qui continuent à entourer les noms propres et leur traduction, ceux-ci présentent des particularités qui ne facilitent pas toujours la tâche des traducteurs.

### Contraintes

Les éléments qui orientent les choix des traducteurs tout en les limitant, peuvent faire ici figure de contraintes de traduction d'ordre tant linguistique que documentaire et pragmatique.

### Contraintes linguistiques

Les contraintes d'ordre linguistique jouent à la fois au stade de l'identification et de la reconnaissance des noms propres comme tels au stade de la compréhension écrite ou orale, et dans celui de leur restitution au stade de la reformulation où leur graphie, leur prononciation, leur intégration morphologique et discursive est source de difficultés, tout en pouvant dénoter

une certaine idéologie, entendue à la fois dans son acception courante et comme parti pris de traduction.

Les noms propres sont en effet sujets à des variantes diverses :

- *Des variantes graphiques* qui s'assortissent de difficultés d'identification, lorsque certaines conventions, notamment typographiques, diffèrent d'une langue à une autre, perdant leur caractère discriminant (Gallèpe, p. 7). Lorsque ces règles viennent à être méconnues ou altérées, des erreurs de sens, de lecture et de traduction peuvent en résulter, telle la confusion entre Bénin, pays, et Benin, ville du Nigéria. On remarquera que les noms de quartiers de la ville de New York sont graphiés tantôt en lettres, tantôt en chiffres, selon leur fonction grammaticale et que ceux d'entre eux qui comportent une majuscule en milieu de mot, tel SoHo, voient cette particularité « gommée » dans la traduction en français. De même, il n'est pas rare que plusieurs systèmes de translittération co-existent, amenant à graphie tantôt Mumbai, tantôt Bombay, choix graphique qui trace une subreptice ligne de démarcation entre lecteurs lettrés et lecteurs ordinaires (Léchaugette, p. 16), ou dénotant une prise de position idéologique comme le montre ce même auteur avec l'oronyme d'une montagne d'Israël, tour à tour Safed, Zefad, Tzfat, etc.
- *Des variantes phonologiques* amènent au besoin à acclimater le nom propre dans la langue d'accueil, afin d'éviter au téléspectateur le désagrément d'une inintelligibilité immédiate par exemple. Ce problème revêt une acuité particulière quand il incombe aux traducteurs de l'audiovisuel de donner aux acteurs ou commentateurs les indications nécessaires à la bonne prononciation d'un nom propre, sans compter les cas où le document de départ fait lui-même fonction de traduction-relais, obligeant le traducteur à se livrer à un double jeu de pistes pour retrouver la prononciation du nom propre dans la langue de départ réelle, par-delà les variantes de translittération. S'il existe bel et bien un alphabet phonétique international (API), il semble encore bien méconnu, aussi les translittérations restent-elles des plus disparates (Léchaugette, p. 13), au mépris des règles d'orthoépie (Weidmann, p. 16).
- *Des variantes morphologiques*, comme le montre E. Shokhenmayer avec les exemples de dérivation et de déclinaison en russe des noms propres empruntés à d'autres langues.
- *Des variantes grammaticales*, le genre de noms propres variant bien sûr selon les langues (Léchaugette, p. 10) et la nature du toponyme par exemple, mais aussi pour un même praxonyme, d'une occurrence à une autre : *mela*, fête indienne, étant considéré masculin en règle générale, exception faite de *Khumb mela* (id. p. 12), sans parler des ethnonymes accordés grammaticalement, au pluriel par exemple, en fonction de leur degré de notoriété dans la langue d'arrivée, critère grammatical s'il en est !

A ces différentes variantes peuvent s'ajouter les *variantes référentielles*, tel le toponyme Saskatchewan, désignant à la fois une rivière et une province du Canada, ou encore les variantes d'ordre *syntaxique* auxquelles assimiler les problèmes de segmentation présentés par des lexies telles que « grosser Ozean » par exemple (Gallèpe).

## Contraintes documentaires

Outre les contraintes linguistiques précédemment énumérées, les traducteurs se voient également confrontés à des contraintes d'ordre documentaire. Face à la diversité des usages de tous ordres constatés, se pose en effet la question des sources et de leur fiabilité respective. Si certains sites institutionnels ou assimilés sont jugés fiables et performants, que se passe-t-il en l'absence de sources, comme c'est le cas de destinations jugées peu touristiques et de ce fait mal couvertes en termes documentaires ? Outre l'accès aux sources et la question de leur fiabilité, se pose aussi la question des motifs amenant à privilégier un usage attesté plutôt qu'un autre, en fonction de critères constamment renouvelés, jamais stabilisés, rarement rationnels, ou relevant d'une rationalité ni linguistique ni traductive, souvent en contradiction les uns avec les autres pour une même traduction et source de malaise pour les traducteurs. Aussi en sont-ils parfois réduits à arbitrer en fonction de critères statistiques, tel le nombre d'occurrences de telle ou telle forme, tantôt de critères d'ordre esthétique, tel l'euphonie en langue d'arrivée.

## Contraintes pragmatiques

La traduction des écrits ou documents et documentaires de voyage est destinée à un public souvent mal défini, souvent qualifié par défaut de « grand public », avec toute la part d'aléa qu'implique une notion elle-même vague. Si le lecteur d'un guide de voyage est relativement ciblé par l'usage attendu qu'il fera de l'ouvrage, l'usage peut lui-même revêtir différentes facettes et amener à ce titre à graphier différemment un nom propre sur une carte ou dans le corps d'un texte, tout en tenant compte, à l'intention d'un touriste analphabète dans la langue du pays où il voyage, du repérage *in situ*. Les traducteurs sont dès lors tenus de faire des choix « de bon sens » ou de compromis entre contraintes contradictoires, d'autant qu'ils ne sont qu'un maillon de la chaîne éditoriale, qu'elle soit orale ou écrite, et que leurs choix, aussi motivés soient-ils, ne sont pas toujours retenus (Weidmann). Si l'intelligibilité immédiate s'impose en traduction audio-visuelle au même titre qu'en interprétation, les fonctions diverses de ces documents, entre informativité et dépaysement ou exotisme, incitent tantôt à « domestiquer » la traduction, en l'occurrence la franciser, tantôt à lui conserver la touche d'exotisme qui fera l'attrait de l'ouvrage ou du documentaire. S'y ajoutent des choix éditoriaux, tel celui de ne publier qu'une partie du texte, comme dans le cas du récit de voyage d'Aldebert von Chamisso dont les traductions française et espagnole se sont vues substantiellement amputées, obligeant une fois de plus les traducteurs à un jeu de pistes à plusieurs degrés : celui de la reconstitution de l'oeuvre originale dans son intégralité d'une part et celui du déchiffrement des sources de l'autre.

## Parades

Rien d'étonnant, face à ce maquis de contraintes et variantes des plus disparates, que les noms propres aient fait l'objet de travaux de normalisation menés par des commissions de terminologie, nationales ou internationales, dont le Genung (Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques), ou qu'ils ne fassent l'objet d'avis de la Commission de terminologie et de néologie. Comment en effet ne pas chercher à remédier aux difficultés d'identification et de reconnaissance rencontrées à la compréhension et de restitution correcte, au stade de la reformulation ? Il serait toutefois illusoire de s'imaginer que ces tentatives de mise en ordre et au clair résolvent tous les problèmes rencontrés en traduction : il n'existe pas de règles régissant le passage du nom propre d'une langue à une autre, laissé à l'appréciation du traducteur et fondé sur le critère de « l'usage », boussole ô combien instable du traducteur.

Sachant, comme le montre notamment S. Léchaugette (pp.6-7), que d'un titre à un autre et d'une langue à une autre d'une même collection publiée par une même maison d'édition, les usages varient, on saisira mieux les difficultés posées par la pratique et la valeur par trop éphémère des consignes égrenées au gré de « notes orthographiques », selon une logique sans doute trop « profonde » pour qu'on puisse la saisir « en surface », sans compter les « impératifs étrangers aux langues de départ et d'arrivée ou au texte lui-même » (id., p. 2). Sachant aussi les connotations associées à certaines graphies ou prononciations et la diversité des fonctions des traductions, force est de constater le caractère fluctuant, voire parfois incohérent, des consignes données comme par caprice, trop vite transformées en erreurs et incohérences de traduction aux yeux de maint lecteur. Aussi serait-il plus juste de parler d'usages et d'en constater l'irrégularité totale d'un ouvrage à un autre de la même collection, logique linguistique et logique éditoriale ne faisant pas toujours bon ménage, règles de grammaire devant baisser pavillon devant le nombre de lignes ou de caractères ou autres critères d'ordre économique (Léchaugette, pp. 12 et 16).

Les stratégies d'ordre macro-textuel tiennent en général compte des contraintes pragmatiques et visent à fournir au public ciblé un produit conforme à ses attentes, à lui donner l'impression de l'érudition ou *a contrario*, faciliter la saisie immédiate et transparente des « contenus ». Si l'on constate une volonté partagée d'unifier les pratiques par une activité normalisatrice et la création d'outils communs de référence (Weidmann), comme des bases de données, ou la facilitation de leur accès et leur plus grande diffusion auprès des traducteurs intéressés, comme c'est le cas de la base Prolex (Léchaugette) ou l'API (Alphabet Phonétique International), il ressort néanmoins une forte prépondérance des solutions *ad hoc*. Plus que de stratégies, c'est sans doute de procédés qu'il convient de parler, d'autant que les solutions généralisantes auxquelles s'apparentent les stratégies peuvent s'avérer une mauvaise solution et vont « souvent à l'encontre des pratiques linguistiques attestées » (Léchaugette, p. 12), quand elles ne décèlent ou ne recèlent pas une forme d'idéologie (Léchaugette, p. 16), celle de la « francisation obligatoire » par exemple (Weidmann, p. 19). Face à l'impossibilité pour les traducteurs, de se fixer une « ligne de conduite immuable » en matière de traduction des noms propres, (Weidmann, p. 13) prévalent les critères pragmatiques : « être toujours prêt à se remettre en cause et à adapter ou modifier une solution que l'on pense juste selon la visée communicative justifiant son emploi » (Léchaugette, p. 18).

« La tâche du traducteur confronté à des injonctions contradictoires résultant de la coexistence de plusieurs états de la langue, est de prendre une décision informée qui n'a rien de subjective », Léchaugette, p. 18

Face à cette relative confusion, la casuistique règne ici comme ailleurs en maître et semble donner aux théories fonctionnalistes mettant en évidence le poids des acteurs éditoriaux une place de choix, tout en différenciant les usages de l'écrit et le statut discursif des encarts, adresses, cartes et textes constitutifs de tout guide touristique (Léchaugette, p. 7).

### Repérage de procédés

Si l'irrégularité des usages est la règle issue des consignes quelque peu « déboussolées » données aux traducteurs, il n'en reste pas moins possible de constater des procédés privilégiés au cas par cas, allant, comme le fait remarquer T. Gallèpe (p. 9) d'une extrême à une autre. Si le degré zéro de la traduction consiste en une pure et simple suppression du nom propre (Weidmann), les cas de non-traduction, dite aussi emprunt, importation, importation telle quelle (ITQ, Gallèpe), transfert direct (Vajdovics), report (Laplace) et consistant à réutiliser le

mot étranger sans aucune altération, sont pratique courante, même si ce procédé crée parfois plus de problèmes qu'il n'en résout (Léchaugette, p. 12). A l'autre extrême se situe la traduction proprement dite, telle la création d'un exonyme dans la langue d'arrivée, tandis que les « pôles médians » sont représentés par la traduction avec adaptation (TAA), qu'il s'agisse de transcription, translittération, transphonation ou de dérivation, et par l'importation avec adaptation. S'y ajoute l'incrémentalisation, forme particulière d'importation avec adaptation ou traduction explicative consistant par exemple à expliciter la nature du toponyme comme dans « die Wihlemstrasse », traduit en français par « La *chancellerie* de la Wilhelmstrasse ». Cet exemple emprunté à C. Laplace est du reste l'occasion de battre en brèche l'idée reçue de l'intraduisibilité des noms propres. Les relations de synonymie permettent de moduler la reformulation, quitte à mobiliser des métonymies ou synecdoques successives, comme c'est le cas avec Braunau, toponyme valant anthroponyme pour désigner Hitler dans le roman de Hasenclever.

A ces procédés de « premier degré », s'en ajoutent d'autres liés, selon T. Gallèpe, à la « complexification » induite par la « circulation du dire », dont la *retraduction* de noms propres dans leur forme initiale (die Kanarischen Inseln : las Islas Canarias), *Hyper ITQ* comme celle d'Helsingör en français ou en espagnol, où existe pourtant les formes Elsenor ou Elsinor, ou encore *double ITQ*, difficile à déceler. Le choix du traitement réservé aux noms propres, adaptation, neutralisation, voire omission, n'est pas toujours dénué d'idéologie, idéologie politique mais aussi traductive, souligne C. Laplace. Savoir apprécier la valeur du choix opéré par le traducteur relève là encore d'une aptitude interprétative de la part du lecteur.

Foisonnement des usages, foisonnement des procédés, rien là que de très courant en traduction. Si, pour Z. Vajdovics (p. 3) « la théorie de la traduction des noms propres reste à construire », ne serait-on tenté de constater que face à la disparité des usages dictés par les acteurs éditoriaux de tout acabit, c'est une fois de plus le traducteur que l'on prend en défaut : de sous-traduction, lorsqu'il se contente d'importer les noms propres sans autre forme de procès ou qu'il néglige des nuances de sens véhiculées par des critères morphologiques ou syntaxiques, sans parler du contexte verbal ni cognitif (C. Laplace), de sur-traduction, lorsqu'il joue le jeu de l'adaptation et de l'acclimatation : « Traducteurs, traductologues et critiques de traduction sont pourtant invités à faire preuve de la plus grande circonspection et de se livrer à de multiples vérifications avant de faire un choix de traduction ou d'émettre un jugement sur la qualité d'une traduction », souligne non sans raison S. Léchaugette (p. 18)

Toutefois, plutôt que de camper sur cet amer constat, reconnaissons que linguistes et traductologues réussissent néanmoins à converger, comme le fait remarquer T. Gallèpe : « La traduction est alors ramenée à un processus somme toute simple : il suffit de retrouver dans la langue cible le concept / lexème connotant les mêmes qualités et dénotant donc la même classe d'objet que celui de la langue source. D'où le truisme qui consiste à dire à juste titre qu'il ne s'agit pas de traduire de signe à signe, mais qu'il faut toujours faire le « cheminement » par la relation au réel, au signifié, aux dénoté et au connoté logiques », rejoignant sur ce point M. Gary-Prieur (1994 : 25).

Aussi importe-t-il, avant de juger les traductions, de garder présent à l'esprit que les traducteurs sont soumis à des injonctions multiples parmi lesquelles ils arbitrent au mieux, que maillons d'une chaîne, ils sont soumis à des contraintes en amont et en aval et loin d'avoir toujours le dernier mot, et qu'avant de porter un jugement péremptoire sur le produit fini, il importe de tenir compte de tout ce qui a dicté au traducteur ses choix, les stratégies

adoptées en matière de traduction de noms propres n'échappant pas elles non plus aux modes ou normes qui caractérisent une époque, faisant à présent préférer l'importation au détriment de la création d'exonymes (Léchaugette, p. 2). Il importe aussi de rappeler la nécessité d'une synergie entre praticiens et universitaires dont les travaux de nature à éclairer et faciliter la pratique, restent cantonnés à un cercle restreint. et de régularités constatées sur échantillon ou corpus, la base Prolex ???, aussi méconnue soit-elle (Léchaugette) ayant pour objet de servir de référence.